

# La page environnementale du mois

## Les plantes invasives

Beaucoup d'entre elles étaient au départ des plantes horticoles ornementales. Elles sont sorties de nos jardins et menacent aujourd'hui tout notre environnement, aussi bien ici en Wallonie que partout sur la planète.

## Le saviez-vous ?

Les espèces invasives sont considérées comme la deuxième cause de dégradation de la biodiversité et des écosystèmes au niveau mondial, après la perte d'habitats.

Certains de nos espaces sont aujourd'hui envahis par des espèces exotiques, introduites volontairement ou profitant de la dégradation généralisée des milieux naturels. Quelques exemples en Wallonie, parmi les plus connus : **Renouée du Japon**, **Impatiense de l'Himalaya**, **Berce du Caucase**. Mais il en existe hélas bien d'autres.

Les bouleversements occasionnés par ces nouveaux arrivants en termes écologiques, économiques et/ou de santé publique sont parfois très conséquents.



## Vous l'aurez peut-être remarqué.

Il y a quelques années maintenant, vers la fin de l'été, les bords de l'Ourthe se couvraient d'un immense tapis de belles fleurs roses, et cela sur des dizaines de km de rives. Il s'agissait de la **Balsamine de l'Himalaya**. Cette plante annuelle, qui se reproduit par la projection « mécanique » de ses graines envahit principalement les berges des cours d'eau. Grâce aux interventions répétées et efficace des pouvoirs publics, la plante semble actuellement bien éradiquée en cet endroit. Mais elle subsiste sur bien des ruisseaux de nos Ardennes.

Plus dangereuse pour la santé humaine, la **Berce du Caucase** est une ombellifère majestueuse qui peut atteindre 3 à 5m de haut. Elle a été probablement amenée accidentellement dans nos régions par les voies de chemin de fer et elle continue de se propager le long des autoroutes, comme sur l'E40 à la sortie de Bruxelles vers Liège.

Sa sève contient plusieurs substances chimiques qui provoquent de graves brûlures en cas d'exposition au soleil. Cette plante dangereuse pour la santé doit être éradiquée partout où elle apparaît, par des personnes équipées et compétentes.



La **Renouée du Japon** est une plante géante dont la hauteur peut dépasser 3m. Elle forme rapidement un mur végétal touffu faisant penser à une jungle qui a l'allure d'une haie de bambou. Sa végétation est si dense que la lumière n'y pénètre pas et toute autre plante disparaît du sol, créant un désert biologique. Chaque morceau de rhizome (racine) peut créer une nouvelle population qui s'étend rapidement tant en largeur qu'en profondeur. Son éradication est très problématique.

## Que pouvez-vous faire ?

Dans un premier temps essayez de reconnaître ces différentes plantes invasives. Vous pourrez ainsi éviter au moins de les cultiver dans votre jardin. Les

3 plantes citées ci-dessus sont les plus courantes, mais il en existe bien d'autres que vous trouverez sur le site de la Région Wallonne : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=809>

Vous trouverez également sur ce site des informations quant aux moyens les plus efficaces pour éliminer ces plantes invasives. La **Balsamine de l'Himalaya** est la plus simple à éradiquer : il suffit de l'arracher avant sa montée en graine. Par contre, la Renouée du Japon est la plus difficile à éliminer : en l'arrachant, il faut à tout prix éviter que des morceaux de rhizomes ne se retrouvent ailleurs dans la nature. Il faut ensuite recouvrir le sol d'une bâche pendant plusieurs années pour espérer s'en débarrasser définitivement. Quant à la Berce du Caucase, il vaut mieux faire appel aux services de la Commune ou de la Division Nature et Forêt de la Région Wallonne.

Les photos viennent du site : [www.observations.be](http://www.observations.be) (Photo 2 et 3 : Rutger Barendse)